

Correction – Développement construit

Les réponses politiques aux changements de la société

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment les pouvoirs publics répondent aux évolutions de la société française, de la présidence du général de Gaulle aux débuts de celle de François Mitterrand.

1. Comprendre le sujet

Le sujet porte sur l'action des « pouvoirs publics » (présidents, gouvernements, Parlement) face aux transformations de la société. « Montrer comment » te demande de relier chaque réforme à une attente : celle des femmes, des jeunes, des travailleurs. Les bornes vont de la présidence du général de Gaulle (1959) aux débuts de celle de François Mitterrand (1981-1982). Un plan chronologique par présidence fonctionne bien, à condition de montrer une logique : modernisation, libéralisation, puis réformes de la gauche. Hors-sujet : décrire le fonctionnement des institutions de la Ve République ou la politique étrangère, qui ne répondent pas à la question.

2. Les repères à mobiliser

- 1965 : les femmes peuvent travailler sans l'accord de leur mari
- 1967 : loi Neuwirth sur la contraception
- 27 mai 1968 : accords de Grenelle
- 1974 : majorité à 18 ans ; Françoise Giroud secrétaire d'État à la Condition féminine
- Juillet 1974 : suspension de l'immigration de travail
- 1975 : loi Veil et divorce par consentement mutuel
- 10 mai 1981 : élection de François Mitterrand, première alternance de la Ve République
- 1981-1982 : abolition de la peine de mort, retraite à 60 ans, cinquième semaine de congés payés

3. Le plan

1. Sous de Gaulle, moderniser dans l'ordre (1959-1969)

- Lois de 1965 et Neuwirth (1967) pour les femmes
- Réponse à Mai 68 : accords de Grenelle et loi Faure

2. Giscard d'Estaing, une « société libérale » (1974-1981)

- Majorité à 18 ans et secrétariat d'État à la Condition féminine (1974)
- Loi Veil et divorce par consentement mutuel (1975)
- Face à la crise, suspension de l'immigration de travail (juillet 1974)

3. La gauche au pouvoir (1981-1982)

- Alternance de mai 1981
- Abolition de la peine de mort (1981, Robert Badinter), dépénalisation de l'homosexualité (1982)
- Retraite à 60 ans, 5e semaine de congés, ministère des Droits de la femme (Yvette Roudy)

4. Le développement construit rédigé

Des années 1950 aux années 1980, la société française change très vite : croissance, jeunesse nombreuse, femmes qui réclament l'égalité. Les dirigeants de la **Ve République** doivent répondre à ces nouvelles attentes. Comment le font-ils, de Charles de Gaulle à François Mitterrand ? Nous verrons la modernisation gaullienne, puis les réformes libérales de Valéry Giscard d'Estaing, enfin les changements voulus par la gauche en 1981.

D'abord, sous de Gaulle, président de 1959 à 1969, l'État modernise le pays tout en restant attaché à l'ordre. Il fait voter des lois importantes pour les femmes : en 1965, elles peuvent travailler sans l'accord de leur mari, et la loi Neuwirth autorise la pilule en 1967. En **Mai 68**, face aux étudiants et aux grévistes, le pouvoir négocie les accords de Grenelle et réforme l'université avec la loi Faure.

Ensuite, Valéry Giscard d'Estaing, élu en 1974, veut une société plus libérale. Dès 1974, il abaisse la majorité à 18 ans et crée un secrétariat d'État à la Condition féminine, confié à Françoise Giroud. En 1975, la **loi Veil** légalise l'IVG et le divorce par consentement mutuel est autorisé. Mais la crise économique frappe : en juillet 1974, l'immigration de travail est suspendue et le chômage augmente.

Enfin, l'élection de François Mitterrand en **mai 1981** amène la gauche au pouvoir, une alternance inédite sous la Ve République. Le gouvernement abolit la peine de mort en 1981, sous l'impulsion de Robert Badinter, et dépénalise l'homosexualité en 1982. Il accorde la retraite à 60 ans et une cinquième semaine de congés payés, et crée un ministère des Droits de la femme, confié à Yvette Roudy.

Ainsi, du général de Gaulle à François Mitterrand, les pouvoirs publics adaptent peu à peu les lois à une société plus libre et plus égalitaire. Mais dès la fin des années 1970, le chômage de masse devient leur principale préoccupation.

Le piège de ce sujet. Ne récitez pas la biographie de chaque président : chaque réforme citée doit être reliée à une évolution de la société. Attention aussi : la loi Veil est votée sous Giscard d'Estaing, pas sous Mitterrand.